

## SEANCE DU 16 OCTOBRE 2017

Le seize octobre deux mille dix-sept à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 10 octobre 2017, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

**Présents** : Chantal Harel, Nathalie Pichot, Rachel Réault, Anyvonne Lostanlen, Sophie Fagot, Olivier Pellicant, François Riou, Michel Le Gall, Anne-Marie Girard

**Absents excusés** : Stéphane Quillevere qui donne pouvoir à Louis Fagot, Romuald Lecoq qui donne pouvoir à Michel Le Gall, Alexandre Campagne, Denis Pouliquen

**Secrétaire de séance** : Anyvonne Lostanlen

Le compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Fonds de concours 2017 D2017-10-001**

Monsieur le Maire propose au conseil de prendre une nouvelle délibération, afin de solliciter les fonds de concours pour des travaux de voirie et pour l'achat d'une tondeuse autoportée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour

- valide la proposition de versement de de fonds de concours pour l'année 2017 et son dispositif d'application
- valide le montant maximum attribué à la commune, soit 9.720,81€
- sollicite les fonds de concours pour des travaux de voirie et l'achat d'une tondeuse autoportée
- autorise le Maire à solliciter le versement de ce fonds de concours.

### **2/ Décision modificative D2017-10-002**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient de prendre la décision modificative suivante dans le cadre de l'achat d'une tondeuse autoportée.

+ 20.000 € (chapitre 21- article 21578- dépenses d'investissement)

-20.000 € (chapitre 23 – article 2315-dépenses d'investissement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour décide de prendre la décision modificative comme ci-dessus.

### **3/ Travaux RD31**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'évolution des projets concernant les travaux sur la RD31.

**Côté Nord** : l'ABF a déjà émis quelques remarques mais doit donner un avis définitif.

**Côté Sud** : une réunion a eu lieu le 9 octobre dernier avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de Commana et les différents exploitants de réseaux. Une étude devra être refaite par rapport au bien-fondé des interconnexions.

### **4/ Questions diverses**

- **Rapport d'activité 2016 du SDEF** : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le rapport d'activité 2016 du SDEF est à disposition à la mairie.
- **CCPL** :  
Monsieur le Maire indique au conseil qu'une réunion concernant le contrat de territoire a eu lieu. Les travaux de la RD 31 côté nord seront intégrés dans le dispositif Patrimoine Cadre de Vie. Les travaux côté sud sont exclus du contrat. Les travaux de réhabilitation de l'arrière de la mairie et le Breizh live ne seront pas prévus avant 2020.

Michel Le Gall expose également au conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

- Centre d'Animation Locale : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Conseil d'Administration aura lieu le 6 novembre prochain à 20h30.
- Droit de préemption parcelle cadastrée section A n°1406 : Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enchère a eu lieu lors de la vente suite à la saisie immobilière par adjudication. Après en avoir délibéré, le conseil à 12 voix pour, décide de ne pas préempter, sous réserve de la réalisation de logements par l'acquéreur. **D2017-10-003**
- Bibliothèque : Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande des bénévoles en faveur de la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque. Après en avoir délibéré le conseil décide à 12 voix pour, de maintenir les tarifs de l'adhésion. **D2017-10-004**
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil du départ en retraite de Denis Deshayes depuis le 30 septembre.
- Chantal Harel informe le conseil que la collecte de la banque alimentaire aura lieu les 24 et 25 novembre prochains.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h20.

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE  Absent excusé
Sophie FAGOT	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ  Absent excusé qui donne pouvoir à Michel Le Gall	Anyvonne LOSTANLEN	Olivier PELLICANT
Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN  Absent excusé	Stéphane QUILLEVERE  Absent excusé qui donne pouvoir à Louis Fagot	Rachel REAULT	